

COMMISSION ORGANISATION et BUDGET du CCE

Déclaration préalable du Représentant Syndical FO

Comme vous le savez, aujourd'hui notre organisation appelle à la grève pour la défense de nos retraites. Compte tenu des calendriers chargés, nous n'avons pas insisté pour faire déplacer cette réunion. Je suis donc en grève ainsi que les Membres FO prévus pour cette commission.

Toutefois, compte tenu de l'importance que représente, pour nous et pour le personnel, l'organisation et le budget du CCE, nous avons tenu à ce qu'un représentant de notre organisation participe aux débats.

Présentation des comptes du CCE au 31/12/2009

Le total des coûts nets se montent pour l'année 2009 à 59 777 887,36 € pour un global de subventions de 60 604 863,92 € soit un résultat global de 826 976,56 €.

L'année 2009 a été perturbée principalement par 2 paramètres :

- les changements des périmètres des CE,
- l'impact de la crise financière.

En conséquence, on remarque :

- ⇒ une diminution significative de la ligne " tickets restaurants " (- 379 417 € par rapport à 2008) due à la baisse des commandes. Cause principale, les nombreux départs et les nouvelles embauches réalisées principalement en région parisienne où se trouvent les restaurants d'entreprise.
- ⇒ une baisse également des vacances du personnel (-522 789 € par rapport à 2008) et des centres de vacances (- 435 158 € par rapport à 2008).



Nous avons pu constater une amélioration de la présentation des comptes. Il reste quelques points à améliorer pour apporter plus de clarté à une future présentation pour certification.

Frais de garde et crèche



La revalorisation des frais de garde sera discutée lors de la séance du CCE consacrée au budget en fin d'année.

Pour les crèches, la Direction nous renvoie vers l'accord sur l'égalité femmes / hommes qui précise que la direction s'est engagée à réserver des places dans les crèches interentreprises dans les 2 futures grandes implantations de l'Île de France.

Nous avons demandé qu'une étude soit faite également pour la province.

La balle est dans le camp de la direction ...

Centres de vacances " Jeunes "

Des travaux sont engagés sur la plupart des sites de colos.

Les plus importants sont :

- ⇒ la création d'une piscine à Masquières (livrée en 2011),
- ⇒ des travaux importants à Jouy sur Morin, Andernos les Bains et Piscop,
- ⇒ la couverture de la piscine à Seyssinet,
- ⇒ des travaux de rénovation intérieure pour Le Sappey et Ussat les Bains.



Vacances du personnel

La baisse des inscriptions des salariés aux vacances du personnel est, selon les gestionnaires, due à plusieurs raisons :

- l'impact de la crise,
- les changements de périmètres des CE qui ont entraîné la disparition de la double participation qui représentait 30 à 35 % de l'utilisation du budget,
- les gros départs à la retraite compensés par de nouvelles embauches qui ne sont pas " consommateurs " dans l'immédiat.

Sur le sujet et afin de palier à cette baisse, des études sont en cours au niveau du bureau du CCE, notamment :

- le changement des critères de calcul de la participation,
- la modification du système d'inscription en favorisant le site Internet du CCE. Ce dernier a vu une progression de ses membres de plus de 4 000 salariés (35 000 inscrits à ce jour),
- d'accepter les chèques vacances du personnel pour le règlement.



Suite à nos remarques sur les prix proposés dans le catalogue, les gestionnaires ont fait une étude et il s'avère que ces derniers sont plus attractifs que le prix public.

Intégration des salariés " FORTIS "



Un complément de budget de 250 000 € a été versé au CCE pour palier à l'intégration de nos collègues de FORTIS.

Ce budget sera transmis aux CE locaux les accueillant à raison de 200 € par personne. Il permettra aux salariés de Fortis intégrant le groupe de bénéficier, dès maintenant, de toutes les activités proposées par les CE.

Pour les vacances du personnel et les centres de vacances, les inscriptions aux diverses activités (vacances, colos, BAFA) peuvent se faire dès à présent.

Pour tous problèmes liés à des inscriptions faites avant l'intégration, les dossiers seront traités au cas par cas par les gestionnaires et le Secrétaire du CCE.

Nous avons demandé qu'une information soit faite dans ce sens à nos collègues de FORTIS et aux Secrétaires des CE.

